

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FLEXANE GP PUTTY RESIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FLEXANE GP PUTTY RESIN

Numéro du produit X0025B

UFI UFI: V740-N0MY-K000-7GNU

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

FLEXANE GP PUTTY RESIN

Mentions de danger	H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Contient	DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE, DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE
Mentions de mise en garde supplémentaires	P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE		1-2%
Numéro CAS: 101-68-8		Numéro CE: 202-966-0
Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373		

FLEXANE GP PUTTY RESIN

DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE		1-2%
Numéro CAS: 5124-30-1		Numéro CE: 225-863-2
Classification		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Resp. Sens. 1 - H334		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.
-----------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

FLEXANE GP PUTTY RESIN

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.01 ppm(S-Inh) 0.1 mg/m³(S-Inh)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 0.02 ppm(S-Inh) 0.2 mg/m³(S-Inh)

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE (CAS: 101-68-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m³

FLEXANE GP PUTTY RESIN

DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE (CAS: 5124-30-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.6 mg/m³Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Liquide limpide.
Odeur	Odeur de renfermé (moisi).
pH	pH (solution concentrée): 7-8 @ 20 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>204°C @
Point d'éclair	233.89°C
Pression de vapeur	<10mmHg @ °C

FLEXANE GP PUTTY RESIN

Densité de vapeur	8.5
Densité relative	1.1 @ 25 °C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	7,600-11,200 mPa s @ 25°C

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
---------------------	-----------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Matières comburantes. Réagit fortement avec l'eau.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Non disponible.
--------------------------------------	-----------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les oxydants puissants. Eau, humidité.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm)	30 420,09
--------------------------	-----------

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	118,32
-------------------------------	--------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	18,82
--	-------

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
------------	--

Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
----------------	---

Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
------------------	-------------------------

Dangers chroniques et aigus pour la santé	Le produit contient de petites quantités d'isocyanates. Peut provoquer une allergie respiratoire. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
---	--

Informations toxicologiques sur les composants

DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

FLEXANE GP PUTTY RESIN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 18 200,0
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 18 200,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 7 000,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 7 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs 3,0
mg/l)

ETA inhalation 0,5
(poussières/brouillards
mg/l)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter ou réduire toute possibilité de contamination environnementale. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 1.2mg/l mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés CE₅₀, 48 hours: >500mg/l mg/l, Daphnia magna
aquatiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Assessment of biological degradability (Closed-Bottle Test) 60 %.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

FLEXANE GP PUTTY RESIN

Information générale	Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
Classe déchet	08 04 99

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

14.1. Numéro ONU

Aucune information requise.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucune information requise.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune information requise.

14.4. Groupe d'emballage

Aucune information requise.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information requise.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune information requise.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	09/03/2021
Révision	16
Remplace la date	03/04/2018

FLEXANE GP PUTTY RESIN

Mentions de danger dans leur intégralité

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.